

Cercle d'action des membres ayant un handicap (CAMAH)
Procès-verbal de la réunion du 6 février 2020

Présences :

Lisa Gregory, SEN 70381

Steve Leonard, SEI 70010

Carla Ross, SEN 70059

Denise Camus, SEIC 70704

Paula Dignan, représentante régionale (personne-ressource)

1. Il est résolu que Steve Leonard représente le CAMAH au congrès triennal de l'AFPC-RCN.
Candidature proposée par Lisa Gregory, appuyée par Denise Camus, approuvée à l'unanimité.
2. Il est de plus résolu qu'on paye quelqu'un 50 \$ pour y tenir une table du CAMAH.
Motion proposée par Lisa Gregory, appuyée par Steve Leonard, adoptée à l'unanimité.
3. Le CAMAH a besoin de la dernière version du mandat. Paula Dignan a demandé à Marc Masson qu'il fournisse cette version et le procès-verbal de la réunion où le CAMAH l'a approuvée.
4. Le rapport de la trésorerie sera présenté lors de la prochaine réunion.
5. Le CAMAH devrait diffuser un communiqué le 28 février à l'occasion de la manif sur Phénix devant le bureau du premier ministre. Paula en parlera avec Magali Picard.
6. Steve Leonard souligne que le CAMAH a besoin de statistiques fiables sur le nombre de personnes ayant un handicap dans l'ensemble de la population et dans chaque lieu de travail du gouvernement fédéral (l'employeur). Il ajoute qu'il faut trouver un moyen de les obtenir rapidement.
7. Carla Ross encourage les membres du CAMAH à amener chacun deux autres personnes à la prochaine réunion. Elle propose aussi quelques idées d'activités :

- a. Jeu-questionnaire visant à mettre en lumière les handicaps invisibles (Jeopardy, Roue de la fortune)
 - b. Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre)
 - c. Journée de la santé mentale
 - d. Google
 - e. Page de ressources pour les personnes ayant un handicap
 - f. Sondage
 - g. Le travail précaire au quotidien
8. La prochaine réunion sera l'assemblée générale annuelle du CAMAH et on invite les membres à proposer des points à l'ordre du jour.